



reclamation d'une dette particulier

Par **crystal44**, le **20/08/2010** à **00:57**

Bonjour,

Un 'ami' m'a prêté 1000 euros sous forme d'un chèque en 2002. Quand j'ai voulu le rembourser, n'étant pas dans le besoin, il a refusé.

Il m'a recontacté en 2006 me disant avoir besoin de l'argent. Malgré ma situation précaire, je lui ai envoyé par la poste des espèces et fais 4 virements. Je lui dois plus que 300 euros.

Ma situation est trop précaire et j'essaie de la stabiliser. Je suis seule avec 3 enfants et je suis au maximum de ma capacité d'emprunt. Il vient de me recontacter pour m'exiger un virement sous 10 jours de 300 euros et ne reconnaît avoir reçu qu'un virement de 100 !

Je lui ai proposé de rembourser les 300 euros à partir de la fin de cette année par virement de 50 euros. Il refuse me disant n'avoir rien reçu. Que puis je faire ? Je n'ai rien signé, je n'ai aucune preuve de mes virements et envoi d'espèces. Je n'ai pas les moyens de payer un avocat.

Merci pour votre aide.

Cdt
Estelle